



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DU JEUNE VEAU

les points clés de la conduite d'élevage et gestion de la douleur lors de l'ébourgeonnage

Contenu

Le matin en salle : bien-être du jeune veau, de la naissance au sevrage.

- Tour de table et expression des attentes/difficultés chez chacun
- Définition du bien-être animal et du bien-être du veau
- Présentation théorique du cadre réglementaire et de ses évolutions en matière de gestion du logement des veaux.
- Bâtiment, logement, confort du veau, socialisation : attentes et moyens d'amélioration, ...
- L'alimentation du veau jusque 6 mois : bonnes pratiques en matière de nutrition : alimentation lactée, eau, paille, foin et aliments, ...
- Bonnes pratiques pour la prévention des maladies : focus sur le transfert de l'immunité et les moyens de l'optimiser ; règles d'hygiène ; principaux principes de prévention des pathologies majeures (omphalite/digestif/respiratoire).
- Echange d'expérience entre participants et formateur sur les difficultés et réussites de chacun, et identification des points à améliorer chez soi.

L'après-midi pratique en ferme : ébourgeonnage des veaux dans de bonnes conditions et prise en compte de la douleur

- Comprendre les mécanismes de la douleur chez le veau.
- Comprendre pourquoi prendre en compte la douleur du veau pendant et après de l'ébourgeonnage, et comment la prendre en charge.
- Comprendre l'action des produits analgésiques et anesthésiques.
- Savoir assurer le suivi des effets secondaires.
- Savoir organiser un chantier, y compris la contention des veaux.
- Savoir pratiquer l'ébourgeonnage efficacement et comprendre l'impact des différentes pratiques sur le bien-être du veau.

La formation débute 9h30 et se termine normalement à 17h30

Méthodes pédagogiques

- Présentation théorique. Echanges et discussions. Pratique de l'ébourgeonnage en ferme par les participants.



Rendez-vous mardi 1^{er} mars 2022 à 9h30

→ Secteur Stenay 55

Contact sur place : Emma DUBAUX, GDS 55 au 06.45.91.13.70

1^{er} mars 2022

Objectifs

- Pratiquer correctement l'ébourgeonnage avec prise en charge adaptée de la douleur
- Mettre en place les bonnes pratiques d'élevage du jeune veau afin de respecter son bien-être, notamment en terme d'alimentation et de logement
- Gérer efficacement les premiers jours de vie jusqu'au sevrage afin de préserver sa bonne santé

Le formateur

Dries EVERAERT, docteur vétérinaire à Stenay et formateur.

Public et prérequis

Pour les éleveurs de bovins. Pas de prérequis.

Matériel à apporter

Une tenue de travail propre, des bottes propres, des vêtements chauds.



Conditions tarifaires :

Pour les actifs agricoles non-salariés (chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, aides familiaux, dont cotisants de solidarité, jeunes en phase d'installation) : les conditions ci-dessous s'appliquent aux cotisants VIVEA, sous réserve que ceux-ci soient à jour de leur cotisation MSA, qu'ils suivent au moins 7 heures de formation, et qu'ils ne dépassent pas leur plafond financier de prise en charge (2 000 €/année civile) consultable sur le site de VIVEA :

→ **Coût journalier par stagiaire : 35€ HT** (frais de restauration et annexes compris)



Pour les salariés agricoles, apprentis :

→ **Coût journalier par stagiaire : 100 € HT, repas et frais annexes compris**

Renseignez-vous avant la formation auprès de L'OCAPIAT pour une possible prise en charge (Action « Boost'Compétences »). Tél. : 03.26.40.58.51. grand-est@ocapiat.fr



Pour les autres statuts : Contacter le GDS 54. Tél. : 03.83.93.44.76.

Le GDS avance le règlement des repas sur place.

À l'issue de la formation, une facture vous est envoyée, accompagnée de votre attestation de présence.

Conditions de participation :

- ❑ **Modalités d'évaluation :** Questionnaire d'autoévaluation des acquis, et questionnaire de satisfaction à l'issue du stage.
- ❑ **Sanction visée :** attestation de présence en formation.
- ❑ **Modalité d'accès :** Pour vous inscrire, complétez et renvoyez le bulletin d'inscription ci-joint à votre GDS. Inscription possible jusqu'à la veille du démarrage de la formation, dans la limite des places disponibles.
- ❑ **Attention places limitées à 12 personnes maximum**
- ❑ À l'issue de votre inscription, vous recevrez par mail ou défaut par courrier une convocation en formation
- ❑ **Responsable de stage et d'inscription :** Claire Dargent -03.83.93.44.76 ; c.dargent@gds54.com
- ❑ **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** contactez-nous avant la formation pour l'adaptation des locaux et de nos moyens pédagogiques.
- ❑ Consultez [nos conditions générales d'inscription et de participation détaillées.](#)

Prestataire de formation :

GDS 54 - 9 rue de la Vologne - 54520 LAXOU

Tel : 03 83 93 44 76 - Fax : 03 83 93 12 20 - Mail : gds54@gds54.com

Site internet : www.gdsreseau3m.com

n° d'existence : 41 54 03358 54 - SIRET : 783 334 477 00032

Organisme certifié Qualiopi et engagé dans la Démarche Qualité de Services

Formation labélisée
« Bien-être animal » par
VIVEA & OCAPAT



Nous vous attendons nombreux !

Profitez des avantages de la formation !

- ⇒ **Crédit d'impôt** (de l'ordre de 70€ par jour de formation suivie).
- ⇒ **Vous voulez covoiter ?** Appelez-nous pour que l'on vous indique la faisabilité.
- ⇒ **Tarif préférentiel au Service de Remplacement** (à utiliser le jour ou dans les 3 mois après la formation).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Titre et date(s) : Santé et bien-être du jeune veau : les points clés de la conduite d'élevage et gestion de la douleur lors de l'ébourgeonnage / 1^{er} mars 2022

La signature et envoi de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des [conditions générales d'inscription et de participation](#) du service formation du GDS 54

Renvoyez ce
bulletin à votre GDS
(mail, fax, courrier)
avant le 28/02/2022



Prestataire de formation :

GDS 54
9 rue de la Vologne -
54520 LAXOU - 03 83 93
44 76 - 03 83 93 12 20 -
gds54@gds54.com

n° d'existence :
41 54 03358 54

SIRET : 783 334 477
00032

Inscrit au répertoire
Datadock

Etablissement certifié
QUALIOPI et engagé dans
la Démarche Qualité de
Services

Responsables des
inscription et renseigne-
ments administratifs :
C. DARGENT (GDS 54)
03.83.93.44.76

Mise à jour du document :
31/01/2022

Exploitation agricole :

N° de cheptel : _____

Exploitation : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Personne à inscrire :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Portable : _____

Adresse mail : _____

Etes-vous en situation de handicap ? Oui Non

Pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, contactez le GDS avant la formation afin d'apporter des adaptations nécessaires à la prestation.

Votre statut (cochez) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chef ou associé d'exploitation | <input type="checkbox"/> Aide familial |
| <input type="checkbox"/> En cours d'installation | <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire |
| <input type="checkbox"/> Salarié agricole | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur | <input type="checkbox"/> Autre statut : |

Pour les porteurs de projet, repreneurs ou créateurs d'entreprises, contactez le GDS avant la formation afin d'étudier ensemble si nous pouvons mobiliser le financement VIVEA (dossier complet à fournir)

Avez-vous des attentes spécifiques pour cette formation (sujets à traiter, ...) ?

Le ___/___/_____

Signature :